

PROCÈS VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire de PLEIRAA du 10 juin 2025

Nom de l'association : PLEIRAA

Adresse du siège social : CHU Grenoble Alpes / HCE - Service d'Orthogénie 6 Quai Yermoloff - 38700 La Tronche

Téléphone : 04 76 76 84 30

E-mail : contact@pleiraa.org

Les membres de la Plateforme d'expertise IVG de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont été convoqués par les co-présidents de l'association pour se réunir en assemblée générale ordinaire le 10 juin 2025 à 18h00 en visioconférence.

Il a été établi une feuille de présence avec les heures de connexion Zoom de chaque participant. Celle-ci est annexée au procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Marie SICOT, Co-présidente de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente de séance :

- ❖ Présentation et vote des rapports moral et financier 2024
- ❖ Temps d'échanges autour du projet associatif de PLEIRAA

❖ [Présentation du rapport moral 2024](#) par Marie Sicot, co-présidente

• **Une association engagée et mobilisée :**

1 Conseil d'administration avec 12 membres élus pour 3 ans avec des membres invités.

Membres élus :

Anne Angotti
Virginie Demeester
Mylène Druguet
Giulia Gouy
Valentine Grandjean
Guillaume Hingrai
Maud Karinthe
Adeline Lance Burcez
Noémie Leveque
François Patel
Olivia Porquet
Marie Sicot

Voix consultatives :

Audrey Roy
Carole Lefevre
Marie Paturle
Jonathan Lechwar
Mathieu Gardon
Julie Perlier
Pauline Huau

3 salariés : 1 coordinatrice administrative, Cyrielle Glénat, à 80 %. 2 coordinatrices médicales depuis août 2024 à 10% chacune, Olivia Porquet et Giulia Gouy qui ont pris la suite de l'activité de Marie Sicot qui avait un temps de 10%.

85 professionnels de santé libéraux et/ou salariés ont adhéré à PLEIRAA.

Ces 85 professionnels ne reflète pas tous les professionnels qui sont en relation avec PLEIRAA mais ce sont celle qui soutiennent l'association et qui peuvent potentiellement être membre au CA si elle le souhaite.

- **Activité IVG en AuRA :**

Nombre total d'IVG réalisées en 2024 dans la région : non connu à ce jour.

Nombre total d'IVG réalisées en 2023 dans la région : 26125 +3% / 2022.

- **Activité de PLEIRAA :**

- 1ère formation sur le dépistage et la prise en charge des femmes victimes de violences
- Transmission des informations transmises par PLEIRAA avec la mise en place de la Newsletter PLEIRAA
- Recueil EIG et RMM sur la thématique IVG (téléchargeable sur le site internet de PLEIRAA)
- Enrichissement du site par de nouvelles ressources documentaires (recommandations, protocoles, guides pratiques., supports des webinaires, des journées régionales.)

- Interventions des membres du CA de PLEIRAA :

Soirées d'échanges

Journée régionale

Webinaires sur différentes thématiques

Formations IVG médicamenteuse

Formation IVG instrumentale (généralement 1 par an)

Formation violences

Journée de périnatalité réseau AURORE

Journée de périnatalité réseau RP2S

- Réunions et partenariats :

Groupe de travail IVG - ARS

Contribution à la structuration du DSRP (Dispositif spécifique régional en périnatalité d'Auvergne Rhône-Alpes) en ce qui concerne les missions IVG. Le DSRP est encore en construction.

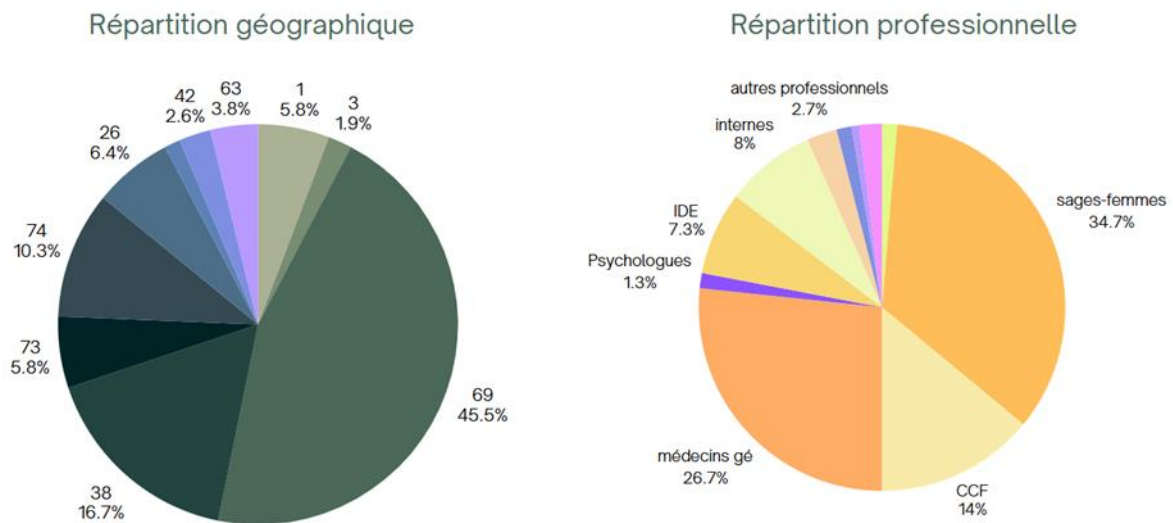
Groupe de travail avec la FFRSP

Commission orthogénie CNGOF

CA ANCIC

CA PLEIRAA

- Journée régionale IVG contraception du 28 mars 2024 à Bron (69)
183 participants à la journée avec une bonne proportion de professionnels venant du Rhône.



Cette journée a rencontré un franc succès.

Bilan financier de la journée :

Recette : 4 480€ (correspondant aux inscriptions)

Dépenses : 12 783 €

Choix d'une journée à un tarif accessible et d'utiliser l'excédent financier des formations et les provisions financières de l'association.

- Activité de formations :

4 formations à la pratique de l'IVG médicamenteuses réalisées en 2024 dans différents secteurs de la région AuRA : Clermont-Ferrand - Lyon - St Étienne – Chambéry.

1 formation sur le dépistage et la prise en charge des femmes victimes de violences à Grenoble.

Au total, 94 professionnels formés.

Audit de contrôle Qualiopi validé en juillet 2024.

- Webinaires :

2 webinaires « Temps d'échange de pratiques autour de l'IVG » : 9 et 13 participants pour chacune des sessions. Ce sont des temps qui permettent d'échanger sur des situations particulières auxquelles les professionnels de santé ont pu être heurtés.

1 webinaire « La contraception testiculaire » : 46 participants.

1 webinaire « L'adaptation des contraceptions orales » : 100 participants.

- **Actions et projets de PLEIRAA 2025 :**

- Organisation de la journée régionale 2025 :

Le 28 mars 2025 à Saint-Priest-En-Jarez (42).

- Formation Accueillir, informer et accompagner les patientes en demande d'IVG :

1ère session le 24 juin 2025.

- Poursuivre la formation IVG médicamenteuses :

4 sessions : en janvier à Clermont-Ferrand, en février à Grenoble, en septembre à Lyon et en décembre à Clermont-Ferrand.

- Poursuivre la formation IVG instrumentales :
1 session en septembre à Lyon.
- Poursuivre la formation sur les femmes victimes de violences :
2 sessions : en janvier à Clermont-Ferrand et à Grenoble en novembre.
- 5 webinaires programmés :
Le 04 février : dépistage et prise en charge des femmes victimes de violences
Le 12 juin : les douleurs vulvaires
Le 08 septembre : Les contraceptions testiculaires
Le 06 novembre : temps d'échange de pratiques autour de l'IVG
Le 11 décembre : Les douleurs pelviennes

- Pour conclure...

Renforcer la formation et l'accompagnement des professionnels (référénts départementaux).

Améliorer la visibilité de nos actions (newsletter) et améliorer la visibilité du réseau.

Poursuivre nos collaborations.

Promouvoir un accès équitable à l'IVG, à la contraception et aux soins en santé sexuelle. Il est important que cette mobilisation perdure pour garantir l'accès à l'IVG et à toutes les méthodes d'IVG.

❖ [Vote du rapport moral 2024](#)

Il est procédé au vote du rapport moral. L'Assemblée Générale adopte le rapport moral à l'unanimité par 18 voix « pour ».

Nombre de votants : 18 présents

Abstention = 0

Suffrages valablement exprimés = 18

Accès aux résultats en cliquant sur ce lien : <https://www.balotilo.org/c/R32trRbsYAiRHJdthjjF>

← Résultats

AG PLEIRAA 10 juin 2025 - rapport moral

Fin du vote : Au cours d'un événement débutant le mardi 10 juin 2025 à 19h00.

Électeurs inscrits : 18

Participation : 100% (18 votes exprimés)

Événements »

Partager

Résultats

Traces des votes exprimés

Approuvez-vous le rapport moral ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 18

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

❖ [Présentation du bilan financier](#) par Olivia PORQUET, trésorière.

(Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024)

Voir diaporama de présentation de l'AG.

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2024	2023	Evolution
Concours publics et subv. [...]	22 254 €	2 057 €	
Cotisations des adhérents	1 195 €	739 €	+61,7%
Utilisations des fonds dédiés	1 800 €	9 200 €	-80,4%
Total des ressources	25 249 €	11 996 €	+110,5%

Excédent subventions non utilisées :

22 254 € contre 2 057 € en 2023. Cet excédent est notamment dû à l'augmentation d'ETP de la coordination médicale. Subvention de 20% sur le temps de la coordination médicale sur 2024 mais la prise de poste n'a eu lieu qu'en août 2024.

Cotisations adhésions : 1195 € contre 665 € en 2023.

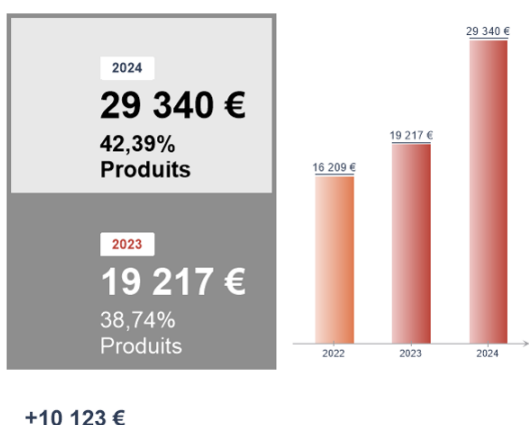
Reprise de fonds dédiés : 1800 € pour la formation site web.

PRESTATIONS VENDUES

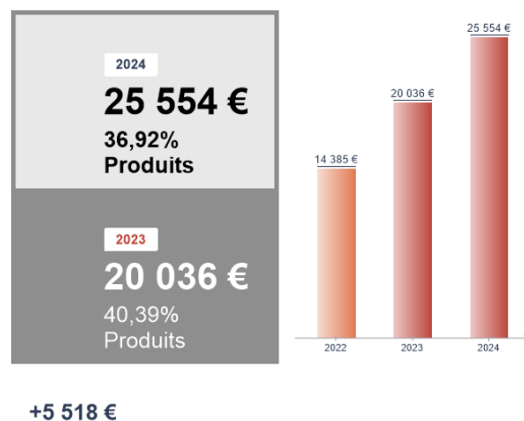
⇒ Recettes des formations et de la journée régionale.



CHARGES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES DE PERSONNEL



Hors de la coordination médicale et administrative

SOLDE DE TRESORERIE

Solde de trésorerie au 31/12/2023	90 185 €
+ Mouvements de trésorerie 2024	+85 778 €
Solde de Trésorerie au 31/12/2024	175 963 €

Montant à reverser au CHU pour l'année 2024 : 66 524 €

Bilan positif ; solde de trésorerie après reversement au CHU = 109 439 €.

❖ Vote du bilan financier 2024

Il est procédé au vote du bilan financier. L'Assemblée Générale adopte le rapport financier à l'unanimité par 18 voix « pour ».

Nombre de votants : 18 présents

Abstention = 0

Suffrages valablement exprimés = 18

Accès aux résultats en cliquant sur le lien suivant : <https://www.balotilo.org/c/8stkEA5it5VAzjAQKfut>

← Résultats

AG PLEIRAA 10 juin 2025 - rapport financier

Fin du vote : Au cours d'un événement débutant le mardi 10 juin 2025 à 20h00.

Électeurs inscrits : 18

Participation : 100% (18 votes exprimés)

Évènements »

Partager

Résultats

Traces des votes exprimés

Approuvez-vous le rapport financier ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 18

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

❖ Temps d'échanges

- Proposition d'établir une charte qui est différente de l'adhésion et qui pourrait être validée par tous les professionnels en lien avec PLEIRAA et qui sont en accord avec les principes et les actions de PLEIRAA, ce qui serait peut-être un reflet plus juste du réseau qu'est PLEIRAA au-delà de l'association.

Charte qui pourrait être travaillée et validée par l'ARS afin qu'elle puisse être proposée aux établissements et aux professionnels libéraux. Cela permettrait à PLEIRAA d'avoir une légitimité comme l'ARS nous le demande.

- Proposition d'organiser des réunions sur des échanges de pratiques tous les 3 mois ouvertes à tous les professionnels et d'encourager les chefs de service à y participer.

- Proposition d'intervenir lors de la réunion biannuelle avec les sages-femmes coordinatrices du réseau RSPA afin de présenter le réseau PLEIRAA.

- Maud Karinthi nous informe qu'une ancienne interne prépare sa thèse de doctorat sur l'accessibilité de l'IVG dans la région Auvergne. Proposition d'utiliser cet outil afin de connaître les besoins et/ou les difficultés sur cette région.

- Proposition de contacter le PF15 afin de connaître les besoins d'accès à l'IVG, les difficultés, les freins etc. dans le Cantal.

- Proposition d'une formation pour les intervenants de PLEIRAA sur le développement des outils, être à l'aise à l'oral etc...

Merci aux différents acteurs !

Membre du groupe de travail régional ARS

Adhérents

Réseaux de périnatalité

ARS

FFRSP

Planning Familial

REVHO

ANCIC

CNGOF

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h50.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Co-Présidente de séance.

La co-présidente de PLEIRAA

Marie SICOT

Signature :



PLEIRAA
association loi 1901
SIRET 8234 0664000016
contact@pleiraa.org